

---

Procès-verbal  
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
École internationale du Phare

---

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA RÉGION-DE-SHERBROOKE**  
**ÉCOLE INTERNATIONALE DU PHARE**

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement  
tenue le lundi 21 février 2022 à 18 h 30  
Microsoft TEAMS

**MOT DE BIENVENUE**

**1. PROCÉDURES STATUTAIRES**

CÉ 22-02-21/01

**1.1 PRISE DES PRÉSENCES ET VÉRIFICATION DU QUORUM (art. 61)**

**ÉTAIENT PRÉSENTS**

- Aït-Saïd, Marie-Josée, parent
- Beaudoin, Geneviève, parent
- Cassivi, Éric, parent
- Cloutier, Maryse, parent
- D. Sy, Abdoulaye, parent
- Périgny, Marie-Andrée, parent
- Gazzoni, Patricia, enseignante
- Piatera, Véronique, enseignante
- Simard, Carolyne, enseignante
- Gagné-Pratte, Alexiane, psychoéducatrice
- Cimon, Sophie, secrétaire d'école
- Cyr, Stéphan, membre de la communauté
- D'Émilio, Massimo, président du conseil des élèves
- Sarr, Mamadou, vice-président du conseil des élèves

**ÉTAIENT ABSENTS**

- ◆ Boisvert, Nancie, enseignante
- ◆ Munganza, Bruno, m. de la communauté

**PARTICIPAIT ÉGALEMENT**

Martel, Caroline, directrice

Procès-verbal  
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
École internationale du Phare

---

CÉ 22-02-21/02 1.2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La direction nomme qu'il y aura un point ajouté pour adoption, soit mesures dédiées et protégées.

Il est proposé par Maryse Cloutier, et appuyé par Éric Cassivi,

QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté avec l'ajout proposé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

CÉ 22-02-21/03 1.3 LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 13 DÉCEMBRE 2021

Il y a demande d'un parent de vérifier les coquilles possibles dans le précédent procès-verbal du 13 décembre 2021. Les modifications suivantes ont été apportées :

*1.2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR*

*La présidente du conseil d'établissement demande l'ajout d'un point à la section Varia ; Cafétéria.*

*Il est proposé par Mamadou Sarr, et appuyé par Maryse Cloutier,*

*QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté avec l'ajout proposé.*

*2.1 BUDGET ANNUEL DE L'ÉCOLE (ART. 95 ET 96.24)*

*Il est proposé par Maryse Cloutier, et appuyé par Patricia Gazzoni,*

*QUE le budget annuel de l'école soit adopté tel que présenté.*

*2.2 BUDGET ANNUEL DU FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT (ART. 66)*

*Il est proposé par Maryse Cloutier, et appuyé par Patricia Gazzoni,*

*QUE le budget annuel du fonctionnement du conseil d'établissement soit adopté tel que présenté.*

De plus, il y a demande de vérification afin de savoir si les élèves présents aux rencontres ont le droit de proposer et d'appuyer ou s'ils agissent en tant qu'invités. La direction fera un suivi à la prochaine rencontre.

Il est proposé par Marie-Andrée Périgny, et appuyé par Véronique Piatera,

QUE le procès-verbal de la séance du conseil d'établissement du 13 décembre 2021 soit adopté avec les modifications apportées.

Procès-verbal  
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
École internationale du Phare

---

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

CÉ 22-02-21/04 1.4 SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DU 13 DÉCEMBRE 2021

La direction devait faire un suivi à Véronique Piatera concernant le comité environnement. Celle-ci pourra aller la voir directement à l'école pour obtenir l'information demandée.

De plus, un suivi sera fait pour la cafétéria dans les nouvelles de l'école.

CÉ 22-02-21/05 1.5 PAROLE DU PUBLIC

Il n'y a pas de public.

CÉ 22-02-21/06 2. POUR ADOPTION

2.1 CONFIRMATION DES MONTANTS REÇUS PAR L'ÉTABLISSEMENT POUR LES MESURES DÉDIÉES ET PROTÉGÉES

La direction nomme la différence entre les mesures dédiées (agir autrement, bien-être, etc.) versus les mesures protégées. Le gouvernement a demandé un # de résolution aux directions des écoles pour cette dernière. La direction fait la lecture du document de résolution créé, explique ce qu'il veut dire et nomme également le montant inscrit.

Les membres du Conseil se sentent à l'aise d'effectuer cette adoption.

Il est proposé par Marie-Josée Périgny, et appuyé par Carolyne Simard,

QUE le document de résolution soit adopté tel que présenté.

**3. POUR APPROBATION**

CÉ 22-02-21/07 3.1 SORTIES ÉDUCATIVES ET BRIS HORAIRES (ART. 87)

Il y a questionnement d'un parent afin de connaître les raisons qui pourraient empêcher l'approbation de certaines sorties. La direction explique que c'est une réflexion selon la sécurité des élèves, de la pédagogie, etc.

Procès-verbal  
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
École internationale du Phare

---

Il est proposé par Geneviève Beaudoin, et appuyé par Abdoulaye D. Sy,

QUE les sorties éducatives et bris horaires soient acceptés tel que présentés.

La direction évoque le désir de revoir le processus pour l'approbation des sorties et bris horaire. Celle-ci nomme que le tableau est important, car il est présenté de façon simple et en ordre chronologique. Des changements seront apportés au formulaire de bris horaire que le personnel doit remplir. Il y a souhait d'avoir plus de détails sur l'apport pédagogique, du lieu, montant à jour pour les coûts de suppléance, etc.

Si l'activité devait avoir lieu avant les réunions établies, les parents du Conseil d'établissement devraient l'accepter en majorité, par courriel, plutôt que seulement la présidente.

#### 4. POUR CONSULTATION

CÉ 22-02-21/08    Aucun point

#### 5. POUR INFORMATION

CÉ 22-02-21/09    5.1 SESSIONS D'EXAMEN ET MODALITÉ DE GESTION DES ÉPREUVES (ART. 87 ET 96.15)

La direction présente son document de travail puisqu'il reste des formalités à vérifier. Celui-ci regroupe donc les épreuves du ministère (obligatoire et unique), épreuves du CSS en français et mathématiques en fin de cycle ainsi que les épreuves fait maison par les enseignants (matière).

Le bris horaire de quelques jours est à nouveau utilisé cette année. Il y a questionnement d'un parent à savoir s'il est vraiment nécessaire d'étaler les épreuves sur autant de jours et ainsi priver certains élèves de temps primordial au calendrier pour réussir.

#### 5.2 BILAN DES PORTES OUVERTES ET DES INSCRIPTIONS AU PEI

La direction annonce qu'il y aura 2 groupes de 1<sup>re</sup> secondaire au PEI l'an prochain. De plus, la direction est déjà en réflexion concernant la formule souhaitée pour les prochaines

Procès-verbal  
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
École internationale du Phare

---

portes ouvertes. L'équipe-école apprécie le fonctionnement sur rendez-vous avec les parents et futures élèves. D'ailleurs, ce fonctionnement a été approuvé par tous pour un regard privilégié. Il est nommé que les présentations de divers matières et groupes de l'école (musique, animation de l'école, etc.) soient rapportées. De plus, il est dit qu'autant les élèves de 5<sup>e</sup> et de 6<sup>e</sup> année soient privilégiés pour ces rendez-vous.

### 5.3 MESURE ET PLAN TICS

La direction nomme que l'école a suffisamment d'appareils informatiques selon les besoins du personnel et des élèves. Le Centre de services alloue un montant d'argent pour le matériel à remplacer. Une commande a été faite d'un montant d'environ 57 000\$. Cependant, les réels besoins sont de plus de 100 000 \$.

Marianne Dubé est la directrice-adjointe qui s'occupe de la gestion TICS. Il y a priorité sur le renouvellement des ordinateurs de table du local attribué à la vocation de jeux vidéo. Les ordinateurs de table qui s'y trouvent présentement seront redistribués dans l'école. Il y a également priorité pour l'achat de divers logiciels, stylets pour tableaux, TBI etc.

### 5.4 SUIVI DU PLAN D'ACTION ET DU PROJET ÉDUCATIF

Le projet éducatif sera prolongé d'un an. Il est d'une durée de 5 ans habituellement. Le plan d'action développé par l'école et revu de façon annuelle a été présenté aux membres du personnel lors d'une rencontre à la journée pédagogique du 14 février dernier. Voici quelques points intéressants :

Mathématiques - Il y a une belle avancée dans leur collaboration. Cette année, tous les élèves ont accès à des récupérations tous les jours.

FMS, FPT et FPT-COM - Il y a un travail constant sur la réflexion. Les enseignantes se partagent les bons coups et optimisent la motivation des jeunes.

Français - Un système de couleurs a été établi pour identifier les difficultés des élèves. De cette façon, l'aide nécessaire est bien attribuée et les élèves peuvent s'aider entre eux. Il y a réflexion afin de revoir la façon de corriger.

Procès-verbal  
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
École internationale du Phare

---

Comité pour un climat sain et sécuritaire – Il y a eu identification des priorités du comité ainsi que les éléments à travailler pour un bon climat entre les élèves, mais aussi le personnel. Il est nommé que les interventions positives sont privilégiées.

Comité des saines habitudes de vie – Ce comité est proactif. Il touche à plusieurs aspects physiques et psychologiques de l'école. Il y a développement d'un corridor actif. D'ailleurs, l'école a reçu des dons d'équipement (ballon poire, escalade, etc.) Côté alimentation, il y a poursuite des collations offertes aux élèves.

CÉ 22-02-21/10

## 6. AFFAIRES NOUVELLES

### 6.1 NOUVELLES DE L'ÉCOLE

6.1.1 La direction rapporte des informations concernant les paniers de Noël. L'école a réussi à concevoir 100 paniers malgré les règles sanitaires en vigueur dû à la covid-19.

Ensuite, il est nommé que le retour à l'école en janvier s'est bien déroulé autant en ligne qu'en présentiel. Les absences des élèves et du personnel sont maintenant répertoriées depuis le retour du temps des fêtes, tous motifs confondus.

Pour continuer, la direction divulgue le plan pour l'agrandissement intérieur de l'école, compte tenu du nombre grandissant des élèves. Il y a souhait de 6 nouvelles classes ainsi que le réaménagement de certains locaux. Il y a conscience des nombreux changements et enjeux, mais il y aura plus d'espace. En outre, la direction aspire à rétablir 1 enseignant par local et ainsi diminuer les déplacements inutiles des enseignants et matériels. La bibliothèque sera proactive pour la recherche dans les livres et à l'informatique. De plus, pour contrer le manque de place à la cafétéria, il y a désir d'ajout de divers locaux (zone pour le 5<sup>e</sup> secondaire, zone calme, etc.)

Également, la compagnie Ubisoft a démontré son intérêt pour la vocation de jeux vidéo. Celle-ci a demandé à rencontrer l'enseignant Sébastien Lebel d'ici la fin de l'année.

En supplément, seulement 159 familles se sont présentées à la soirée de parents. Cette soirée a été tout de même plaisante, surtout comme elle a été faite en présentiel.

Pour terminer, le record Guinness a dû être reporté au 11 mars puisque le 18 février était une journée tempête.

## 6.2 NOUVELLES DU CONSEIL DES ÉLÈVES

6.2.1 Le président nomme qu'il y a eu un changement de technicien en loisir au mois de novembre et les activités recommencent à reprendre à l'école. Il y a eu une semaine de la St-Valentin, une chasse au trésor, une bataille de boules de neiges, etc. Les élèves aiment ces activités. Pour l'avenir, le conseil des élèves planifie une journée thématique pour Pâques. Des sapins de Noël sont toujours présents dans l'école et c'est normal! Ceux-ci seront utilisés et décorés pour diverses thématiques, exemple : St-valentin, printemps, etc.

## 6.3 NOUVELLES DE LA PRÉSIDENTE

6.3.1 La présidente demande l'intérêt des membres pour que les réunions soient en présentiel à compter du 28 février puisque les mesures sanitaires le permettront à nouveau. Selon la majorité des membres, nous reprendrons donc en présence.

## 6.4 NOUVELLES DU COMITÉ DE PARENTS CSSRS

6.4.1 Il y a eu rencontre du comité au mois de janvier dernier concernant le renouvellement du mandat d'accréditation des projets particuliers/vocations, Goéland, Enfant de la terre etc. De plus, il y eu rencontre en février afin d'annoncer la venue d'un nouveau directeur général du CSS à la mi-mars après certaines entrevues. Ensuite, il y eu discussion de la nouvelle politique pour les frais chargés aux parents à venir pour la prochaine année. Il y a eu une présentation concernant les détecteurs de CO2 installés dans les écoles. Il est encore suggéré d'ouvrir les fenêtres. De même, il y a eu consultation pour le calendrier scolaire 2022-2023. Au courant des mois d'avril et de mai, il y aura des élections pour certains postes au sein du CA. Un colloque est offert le 28 mai prochain pour les parents faisant partie d'un comité, avis aux intéressés.

## 6.5 NOUVELLES DU COMITÉ DE PARENTS PÉI

6.5.1 Il n'y a pas eu de rencontre depuis le mois de décembre. Les élèves de 5<sup>e</sup> secondaire au PEI sont présentement en rédaction finale de leur projet personnel. La prochaine rencontre du comité est seulement au mois d'avril.

## 6.6 NOUVELLES DE LA FONDATION

Procès-verbal  
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
École internationale du Phare

---

6.6.1 M. Patrice Guay est absent pour une durée indéterminée. Malgré cela, l'école s'occupe de garder un bon contact avec les parents, ainsi que pour répondre à certains besoins. Il y a l'annonce d'un programme instauré ce nommant "bourses des anciens". Le tournoi de golf est en préparation. Pour ce qui est de la vente de garage habituellement annuelle, celle-ci sera validée ou non dans les semaines à venir.

#### 6.7 NOUVELLES DE LA COMMUNAUTÉ

6.7.1 M. Stephan indique qu'il a fortement apprécié son expérience lors de l'activité de confection des paniers de Noël à l'école. Le quartier a hâte de reprendre les activités. Le projet à l'alternative à la suspension scolaire se passe bien. De plus, les TES s'occupant de celui-ci sont toujours présents à l'école sur l'heure du diner. La santé publique a d'ailleurs fait connaître leur désir de poursuivre le financement pour ce projet. Ensuite, il y a espoir d'inviter les élèves au salon du livre (version chasse ou trésor/escape room) afin de continuer à les inciter à lire! Il y a souhait de recevoir des fonds pour que les élèves puissent partir de ce salon, avec un livre. À suivre...

#### CÉ 22-02-21/11 7. CORRESPONDANCE

7.1.1 Aucun point

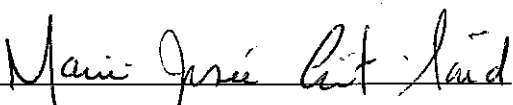
#### CÉ 22-02-21/12 8. VARIA

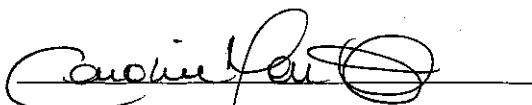
8.1.1 Il est nommé que les locaux informatiques pour les élèves sont moins accessibles et que cela peut devenir un enjeu important dans la réussite de certains. Questionnement à connaître la possibilité d'avoir plus de matériels disponibles pour l'impression des travaux, recherches, etc.? Ce point sera en réflexion pour l'année prochaine.

#### CÉ 22-02-21/13 9. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE À 20 h 58

Par épuisement de l'ordre du jour.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

  
Présidente du conseil d'établissement

  
Directrice